

---

## PARTAGE SOCIAL D'UN ÉPISODE ÉMOTIONNEL D'ORIENTATION SCOLAIRE (1) : L'AVIS DU CONSEIL DE CLASSE CHEZ LES ADOLESCENTS DE TROISIÈME

---

Emmanuelle VIGNOLI, Frédéric NILS et Bernard RIMÉ

Emmanuelle Vignoli (\*) est Maître de Conférences en psychologie de l'orientation à l'I.N.E.T.O.P. depuis septembre 2005 (elle était auparavant Maître de Conférences à l'Université de Provence). Ses recherches portent sur la psychologie de l'adolescence. Elle étudie en particulier les facteurs socio-émotionnels impliqués dans les conduites d'orientation et de transition scolaire et professionnelle des adolescents (indécision, exploration, partage social des émotions, coping...).

Frédéric Nils est Chercheur à l'Université catholique de Louvain à Louvain-La-Neuve (Belgique). Après une thèse de doctorat dans le domaine de la communication des épisodes émotionnels, il travaille actuellement dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle, et plus spécifiquement sur les déterminants motivationnels des choix des études supérieures.

Bernard Rimé est Professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain à Louvain-La-Neuve (Belgique). Ses recherches portent sur la psychologie des émotions. Il s'intéresse en particulier aux conséquences émotionnelles, cognitives et sociales des événements de vie, et plus spécifiquement à la communication émotionnelle.

---

MOTS CLÉS : Partage social des émotions, adolescence, transitions scolaires et professionnelles, émotion.

KEY WORDS : *Social sharing of emotions, adolescence, school and career transitions, emotion.*

### RÉSUMÉ

---

Dans une enquête par questionnaire, nous avons examiné la perception de l'avis du conseil de classe par 100 élèves de troisième et le partage social réalisé en cette occasion. Les résultats indiquent que l'avis du conseil de classe a eu un impact émotionnel sur les adolescents. Cet épisode d'orientation scolaire a été partagé à maintes reprises, avec des partenaires diversifiés et dans un bref délai. La mère, le/la meilleur(e) ami(e) et dans une moindre mesure le père, sont les interlocuteurs privilégiés de l'adolescent. L'intensité émotionnelle de l'épisode n'est pas associée à sa fréquence de verbalisation, quels que soient les partenaires. Un avis défavorable n'est pas plus souvent partagé qu'un avis favorable, en dépit des émotions plus intenses qu'il suscite. Les résultats sont discutés dans le cadre de la question de l'ajustement aux transitions scolaires et professionnelles au cours de l'adolescence.

La classe de troisième de l'enseignement secondaire en France est une période charnière en matière d'orientation scolaire. Au cours de cette année, les élèves doivent compléter un dossier relatif à leurs vœux d'orientation future, reprenant notamment la filière d'enseignement dans laquelle ils souhaitent s'engager (générale, technique, professionnelle). Ces projets d'orientation sont ensuite examinés par le conseil de classe qui remet, sous forme de propositions, un avis à l'élève. Si ces propositions conviennent à l'élève, elles deviennent alors décisions d'orientation et il peut s'engager dans la filière de son choix. Si le conseil de classe émet des propositions contraires aux vœux d'orientation de l'élève (refus de passage en seconde générale et technologique ou en B.E.P., proposition de redoublement), celui-ci devra s'y soumettre ou faire appel de l'avis donné par le conseil de classe. La proposition finale du conseil de classe qui intervient à la fin du troisième trimestre est en général en concordance avec l'avis du conseil de classe du second trimestre qui s'est prononcé sur les premiers vœux d'orientation des élèves.

Le questionnement à l'origine de la présente recherche a porté sur les conséquences émotionnelles et sociales de la prise de connaissance de l'avis du conseil de classe par l'élève. Comment y réagit-il ? En parle-t-il dans son entourage ? À qui ? En fonction de quelles modalités ?

Selon les théories contemporaines sur les émotions, l'intensité et le type d'émotion ressentis dans une situation déterminée dépendent étroitement de l'importance et de la concordance de cette situation par

rapport aux buts poursuivis par l'individu (Emmons, 1996 ; Lazarus, 1991 ; Oatley & Jenkins, 1996). Plus précisément, Carver & Scheier (1990) et Kruglanski (1996) prédisent que si une situation est jugée pertinente par rapport aux buts poursuivis et qu'elle est perçue comme facilitant l'atteinte de ces buts, des émotions positives seront activées. Inversement, une situation pertinente par rapport aux buts de l'individu suscitera des émotions négatives lorsqu'elle est perçue comme entravant la réalisation de ces buts. L'intensité des émotions activées dépendra, quant à elle, de l'importance perçue de la situation, de sa concordance avec les buts poursuivis et de l'importance accordée à ces derniers.

Ces prédictions relatives à l'activation émotionnelle en fonction des buts poursuivis par l'individu ont fait récemment l'objet d'investigations empiriques concluantes dans le contexte scolaire (pour une revue, voir Linnenbrink & Pintrich, 2002). À notre connaissance, ces recherches n'ont néanmoins jamais porté sur les décisions d'orientation rendues par des autorités scolaires et leur impact émotionnel sur les élèves concernés. Montrer que la prise de connaissance de l'avis du conseil de classe par rapport aux vœux d'orientation des élèves a un impact émotionnel sur ces derniers, était le premier objectif de la présente recherche. Plus avant, nous avons voulu confirmer l'hypothèse selon laquelle la prise de connaissance d'un avis favorable du conseil de classe devrait générer des émotions positives et, inversement, un avis défavorable rendu à l'élève devrait induire chez ce dernier des émotions négatives.

Un épisode émotionnel entraîne souvent des conséquences à long terme. Il est reconnu depuis une trentaine d'années que les victimes d'événements de vie majeurs, voire traumatiques, développent une forte propension à communiquer à propos de ces épisodes (Janoff-Bulman, 1992). À la fin des années 80 est apparue l'hypothèse que non seulement les traumatismes, mais également la majorité des épisodes émotionnels de la vie courante faisaient l'objet d'un tel processus de communication (Rimé, 1989 ; pour une discussion, voir Philippot & Rimé, 1998). Par la suite, un nombre important de recherches a été mené, attestant que la communication des événements émotionnels était loin d'être l'apanage des seuls événements de vie majeurs et que la majorité des épisodes émotionnels auxquels on peut être confronté au quotidien font l'objet de ce processus de verbalisation (pour une revue, voir Rimé, Finkenauer, Luminet, Zech & Philippot, 1998). La notion de « partage social des émotions » a été proposée pour rendre compte de ce phénomène (Rimé, 1989). Dans la mesure où, conformément à notre première hypothèse, la prise de connaissance par les élèves de l'avis du conseil de classe les concernant constitue un épisode émotionnel, nous postulons que cet épisode devrait entraîner un processus de partage social à son propos.

Outre ce constat sur la fréquence de la verbalisation des épisodes émotionnels, un corpus important de recherches a permis de dégager une série de caractéristiques liées à ce processus (voir notamment Rimé *et al.*, 1998 ; Rimé, Mesquita, Philippot & Boca, 1991 ; Rimé, Philippot, Boca & Mesquita, 1992). Il apparaît ainsi que le délai de survenue du partage social après l'événement émotionnel est assez bref, le premier partage social se réalisant le jour même dans 50 à 69 % des cas. Par ailleurs, le partage social est répétitif (Rimé *et al.*, 1991) et tend à se maintenir durant les deux premières semaines suivant l'épisode émotionnel pour diminuer ensuite. Au cours de cette succession de partages sociaux, les interlocuteurs varient (Rimé *et al.*, 1991), tout en restant confinés au cercle des intimes de la personne qui verbalise (Rimé *et al.*, 1991 ; Rimé *et al.*, 1992). La fréquence du partage social dépend de l'intensité initiale de l'événement émotionnel verbalisé (Luminet, Bouts, Delie, Manstead & Rimé, 2000). Plus cette intensité est élevée, plus le partage social tend à être fréquent. Par contre, aucune différence dans le délai ou la fréquence du partage social n'a pu être observée en fonction de la valence de l'événement. Autrement dit, tant les événements positifs que négatifs font l'objet de partage social.

Concernant l'âge, il a été montré que le phénomène est présent dès l'enfance (Rimé, Dozier, Vandeplass & Declercq, 1996) et qu'il se maintient toute la vie. Dans les recherches centrées sur l'influence du genre sur les comportements de partage social, aucune différence n'a été mise en évidence en ce qui concerne la quantité ou le délai du partage social (Rimé *et al.*, 1991). Cependant, il a été montré que l'âge et le sexe influencent le choix de la catégorie des partenaires de la verbalisation (Rimé, Charlet & Nils, 2004 ; Rimé *et al.*, 1992). Parmi les enfants et les adolescents, les cibles de partage social les plus fréquentes sont les parents. Chez les jeunes adultes (entre 18 et 33 ans), le rôle de la famille d'origine diminue fortement, surtout chez les jeunes hommes. Pour les deux sexes, les époux/épouses ou compagnons/compagnes, ainsi que les meilleurs amis deviennent les destinataires privilégiés de la verbalisation des événements émotionnels.

Au niveau des fonctions potentielles du partage social des émotions, différents auteurs considèrent que le partage social d'un événement traumatique joue un rôle important dans la gestion et le traitement cognitif de ce type d'événement. Selon certains, parler avec autrui de l'événement et des réactions qu'il a suscitées favoriserait la résorption de son impact psychologique (Silver & Wortman, 1980). Au terme d'une revue de la littérature, Rimé et ses collègues (1998) ont conclu que plusieurs processus différents pouvaient rendre compte des manifestations de partage social de l'émotion. Premièrement, l'ambiguïté accompagnant les événements émotionnels pourrait pousser les individus à verbaliser ces événements pour trouver dans leur entourage des éléments de clarification. Deuxièmement, la verbalisation de l'expérience émotionnelle permettrait une meilleure articulation logique de cette dernière. Troisièmement, les interactions à propos d'un épisode émotionnel négatif pourraient participer à la restauration des croyances ébranlées par cet épisode. Enfin, le partage social pourrait servir à la recherche de soutien social et peut en ce sens être considéré comme une stratégie d'ajustement à l'adversité (Chipp & Scherer, 1992). En ce qui concerne le partage social d'événements positifs, des observations récentes (Delfosse, Nils, Lasserre & Rimé, 2004) menées sur les représentations du sens commun suggèrent que la communication d'événements positifs servait majoritairement des fonctions de valorisation de soi et d'information d'autrui.

En résumé, la prise de connaissance par les élèves de la décision du conseil de classe concernant leurs vœux d'orientation future devrait constituer un épisode émotionnel. Cette prise de connaissance de la décision du conseil de classe induirait des émotions positives plus fortes chez l'élève lorsqu'elle est favorable que lorsqu'elle est défavorable, et des émotions négatives plus fortes lorsqu'elle est défavorable que lorsqu'elle est favorable. En outre, nous nous interrogeons sur les relations entre l'intensité émotionnelle perçue de cet épisode et sa valence émotionnelle. L'épisode en question devrait par ailleurs faire l'objet d'un partage social avec les différents membres de l'entourage de l'adolescent, tout en restant confiné au cercle des intimes (parents, pairs). Dans la théorie du partage social le processus de partage est conçu comme un besoin (Rimé, 1998) qui intrinsèquement vise à être satisfait le plus rapidement possible. Plus l'événement est intense émotionnellement – plus le besoin de partage est fort – et selon nous devrait donc se traduire par un partage effectif plus rapide. Suivant la même théorie, et conformément aux travaux antérieurs, nous supposons que l'intensité émotionnelle de l'épisode devrait être positivement associée à la fréquence de ce processus. Par ailleurs, si comme nous en avons fait l'hypothèse, la valence de la décision s'avère associée à l'intensité émotionnelle perçue, nous examinerons les rapports pouvant exister entre celle-ci et la rapidité et la fréquence du partage.

## **Méthode**

### **Participants**

Deux cent six élèves (46 % de garçons) d'un âge moyen de 14,7 ans ( $E.T. = 0,66$ ), tous inscrits en quatrième année de l'enseignement secondaire, ont participé à cette recherche. Au second trimestre de cette année scolaire, premier palier de l'orientation en France, les élèves ont exprimé des vœux concernant leurs intentions d'orientation scolaire pour l'année suivante. Le conseil de classe s'est prononcé sur ces vœux en donnant un avis plus ou moins favorable. Tous nos participants ont été interrogés quinze jours précisément après la formulation de l'avis du conseil de classe quant à leurs vœux d'orientation.

Sur l'ensemble de ces élèves, 78 % vivent avec leurs deux parents, 18 % avec leur mère et 4 % avec leur père. 56 % d'entre eux ont au moins un frère ou une sœur, 36 % ont au moins un frère et une sœur, et 9 % sont enfant unique. Durant les quinze jours qui ont suivi l'événement d'orientation scolaire, la très grande majorité des adolescents (entre 92 % et 99 % selon les personnes de l'entourage) ont été en contact avec les personnes significatives de leur entourage.

## Procédure

Quinze jours après le conseil de classe, les élèves ont répondu, lors d'une séance collective unique, à des questions relatives aux caractéristiques de l'épisode d'orientation scolaire ainsi qu'à des questions relatives au partage social de cet épisode (1). Les questionnaires ont été remplis en présence d'un conseiller d'orientation-psychologue lors d'une séance de cours réservée à cet effet. Tous les élèves ont accepté avec l'accord des parents de participer à la recherche. Ils ont été assurés de la confidentialité des résultats au début de la séance. Les objectifs de la recherche furent exposés une fois l'ensemble des questionnaires complétés.

## Mesures

*Caractéristiques de l'épisode d'orientation scolaire.* L'événement à propos duquel le partage social est évalué est l'avis du conseil de classe quant aux intentions d'orientation d'élèves de troisième pour le second trimestre.

Dans une première partie du questionnaire, les élèves devaient énoncer leur premier vœu (seconde générale, seconde technologique, seconde professionnelle, apprentissage) et indiquer dans quelle mesure l'avis du conseil de classe était selon eux défavorable, peu favorable, assez favorable ou favorable à ce vœu.

Dans une seconde partie du questionnaire, les élèves indiquaient sur une échelle en 7 points, de 1 (*pas du tout remué(e)*) à 7 (*très fortement remué(e)*), l'intensité émotionnelle globalement ressentie à propos de l'avis du conseil de classe concernant leurs vœux. Les adolescents précisaient également sur l'échelle en 5 points d'Izard, Dougherty, Bloxom et Kotsch (1974), de 1 (*pas du tout*) à 5 (*tout à fait*), les principales émotions qu'avait suscitées en eux l'avis du conseil de classe : attentif, joyeux, triste, en colère, apeuré, anxieux, dégoûté, méprisant, surpris, exalté.

*Modalités de partage social.* L'élaboration du questionnaire de partage social était inspirée des travaux de Rimé *et al.* (1998). Les adolescents indiquaient la mesure dans laquelle ils avaient partagé l'épisode avec leur entourage au cours des quinze jours suivant ce dernier. Différents aspects du partage de l'épisode étaient mesurés :

- les différents partenaires avec lesquels les adolescents ont partagé ou non l'épisode en question : la mère, le père, au moins un frère, au moins une sœur (lorsqu'ils en ont un), le meilleur ami, au moins un copain, le conseiller d'orientation-psychologue, au moins un professeur, ou tout autre partenaire cité par les adolescents eux-mêmes ;
- le délai entre l'épisode et le premier partage pour chacun des différents partenaires de leur entourage (*le jour même, le lendemain, 2 à 7 jours après, plus d'une semaine après*) ;
- la fréquence de partage, sur une échelle de *1 fois* à *6 fois ou plus* ;
- la personne la plus importante à leurs yeux pour parler de ce type d'événement. La question étant ouverte, les adolescents désignaient nommément la personne en question.

## Résultats

### Analyses préliminaires

*Premier vœu.* L'examen de la déclaration de vœux effectués par les adolescents a indiqué que 59 % d'entre eux souhaitaient être orientés en seconde générale, 23 % en seconde professionnelle, 12 % en seconde technologique, et 5 % en apprentissage.

*Avis conseil de classe.* L'avis du conseil de classe concernant le vœu d'orientation de ces adolescents était jugé assez favorable ou favorable par 76 % des adolescents. Les autres répondants ont déclaré avoir obtenu un avis peu favorable (22 %) ou un avis défavorable (2 %). La répartition des filles et des garçons en fonction de l'avis plus ou moins favorable du conseil de classe n'est pas équilibrée,  $\chi^2$  (3,

$N = 206$ ) = 12,49,  $p < .01$ . Ainsi, parmi les garçons 33 % d'élèves ont reçu un avis peu favorable ou défavorable, alors que cette proportion n'est que de 17 % chez les élèves de sexe féminin.

TABLEAU 1  
Répartition des filles et des garçons en fonction de l'avis du conseil de classe dans l'échantillon d'origine

AVIS DU CONSEIL DE CLASSE	SEXE					
	GARÇONS		FILLES			
	N	%	N	%	TOTAL	% TOTAL
Défavorable	5	2,43 %	0	0%	5	2,43 %
Peu favorable	26	12,62 %	19	9,22 %	45	21,84 %
Assez favorable	24	11,65 %	25	12,14 %	49	23,79 %
Favorable	39	18,93 %	68	33,01 %	107	51,94 %
Total	94	45,63 %	112	54,37 %	206	100 %

TABLE 1  
*Girls and boys distribution according to school staff meeting in the original sample*

*Équilibrage de l'échantillon.* Une de nos analyses a consisté à comparer les élèves selon que leurs vœux ont été ou non satisfaits. Or, le ratio garçons/filles n'est pas le même dans ces deux parties de l'échantillon d'élèves. Pour pouvoir comparer indépendamment de leur sexe, les élèves selon que leurs vœux ont été jugés par le conseil de classe plutôt *non favorable* (« défavorable » ou « peu favorable ») ou plutôt *favorable* (« assez favorable » ou « favorable »), nous avons équilibré l'échantillon d'origine en sorte d'avoir dans ces deux catégories d'élèves, un ratio garçon/fille équivalent. Un sous-échantillon composé de 50 élèves (effectif identique à celui des élèves dont l'avis est plutôt non favorable) a été extrait au hasard des 156 participants dont l'avis du conseil de classe était plutôt favorable en respectant un ratio sexe identique à celui du sous-échantillon dont l'avis du conseil de classe était non favorable. Le tableau 2 restitue la répartition des sexes en fonction des différentes conditions expérimentales pour le nouvel échantillon. Ce nouvel échantillon comprend 100 participants, dont 50 ont un avis *non favorable*, et 50 ont un avis *favorable*, la proportion de filles et de garçons au sein de ces deux sous-échantillons demeurant équitable. L'âge moyen du nouvel échantillon est comparable à celui d'origine ( $M = 14,80$ ,  $E.T. = 0,69$ ).

TABLEAU 2  
Répartition des filles et des garçons en fonction de l'avis du conseil de classe dans le nouvel échantillon

AVIS DU CONSEIL DE CLASSE	SEXE					
	GARÇONS		FILLES			
	N	%	N	%	TOTAL	% TOTAL
Défavorable	5	5 %	0	0%	5	5 %
Peu favorable	26	26 %	19	19 %	45	45 %
Assez favorable	12	12 %	5	5 %	17	17 %
Favorable	19	19 %	14	14 %	33	33 %
Total	62	62 %	38	38 %	100	100 %

TABLE 2  
*Girls and boys distribution according to school staff meeting in the new sample*

## Test des hypothèses

En raison du caractère exploratoire de la recherche, nous avons retenu un seuil de signification de .05 pour l'ensemble des analyses statistiques inférentielles. Les analyses suivantes ont été effectuées sur l'échantillon équilibré.

*Intensité émotionnelle globale.* L'épisode d'orientation est globalement perçu par les adolescents comme modérément émotionnel ( $M = 3,42$ ,  $E.T. = 1,86$ , sur une échelle en 7 points). Un  $t$  de student a été calculé afin de comparer l'intensité émotionnelle perçue de l'épisode scolaire en fonction de la décision rendue par le conseil de classe. Les résultats indiquent que les élèves qui ont obtenu un avis non favorable du conseil de classe ressentent la situation d'orientation comme significativement plus intense émotionnellement ( $M = 4,38$ ,  $E.T. = 1,70$ ) que ceux qui ont reçu un avis plutôt favorable ( $M = 3,10$ ,  $E.T. = 1,80$ ),  $t(98) = 4,42$ ,  $p < .0001$ .

*Type d'émotions ressenties.* L'examen des moyennes à l'échelle d'Izard *et al.* (1974) indique que les différentes émotions ressenties au cours de l'événement sont modérées ou peu intenses (tableau 3). Les émotions pour lesquelles l'intensité est la plus forte sont l'attention, le bonheur, la gaieté et l'anxiété. Un  $t$  de Student a été effectué pour comparer l'intensité des différentes émotions ressenties par les élèves en fonction de la nature de la décision du conseil de classe (tableau 3). Les adolescents dont l'avis du conseil de classe est globalement peu favorable sont significativement plus tristes, en

TABLEAU 3  
Moyennes et écart-types obtenus aux différents types d'émotions de l'échelle d'Izard quel que soit l'avis du conseil de classe, et après avis défavorable ou favorable de celui-ci (N = 100)

	GLOBAL	AVIS DU CONSEIL DE CLASSE		t (98)
		DÉFAVORABLE	FAVORABLE	
Attention	3,14 (1,28)	3,24 (1,19)	3,04 (1,37)	0,78
Joyeux	2,27 (1,38)	1,52 (.86)	3,02 (1,39)	6,47***
Triste	1,67 (1,04)	2,26 (1,14)	1,08 (0,44)	6,82***
En colère	1,87 (1,24)	2,44 (1,40)	1,30 (0,71)	5,13***
Apeuré	1,53 (0,77)	1,84 (1,02)	1,22 (0,58)	3,74**
Anxieux	2,34 (1,37)	2,80 (1,47)	1,88 (1,10)	3,54**
Dégoûté	1,80 (1,24)	2,36 (1,32)	1,24 (0,85)	5,05***
Dédaigneux	1,36 (0,87)	1,56 (1,01)	1,16 (0,65)	2,35*
Surpris	1,86 (1,04)	2,00 (1,18)	1,72 (0,88)	1,34
Exalté	2,21 (1,41)	1,36 (0,63)	3,06 (1,42)	7,61***

Note : Les écarts-types sont repris entre parenthèses.

\*  $p < .05$ .

\*\*  $p < .01$ .

\*\*\*  $p < 0.001$ .

TABLE 3  
*Means and standard deviations obtained in different emotions' type in Isard's scale independantly of school staff meeting advice and after an unfavourable or favourable advice from this one (N = 100)*

colère, apeurés, anxieux, dégoûtés et méprisants que ceux ayant obtenu un avis favorable. Comme on pouvait s'y attendre, ils ressentent parallèlement significativement moins de joie et de bonheur que les autres. Aucune différence significative entre les deux groupes n'est trouvée concernant la surprise et l'attention portée à l'épisode d'orientation scolaire.

*Taux de partage social.* Dans leur très grande majorité (98 %), les adolescents ont parlé de l'avis du conseil de classe au moins une fois avec leur entourage au cours des quinze jours qui ont suivi cet évènement. Ce taux de partage varie, comme on pouvait s'y attendre, en fonction des personnes de l'entourage. Il est élevé avec les personnes significatives et intimes : 91 % des adolescents ont ainsi discuté au moins une fois de l'avis du conseil de classe avec leur mère, 91 % avec leur meilleur ami, 89 % avec au moins un copain, 81 % avec leur père. Le partage social est plus occasionnel avec les autres personnes de l'entourage : 48 % et 59 % des adolescents qui ont au moins un frère ou une sœur, ont respectivement parlé de l'évènement au moins une fois avec celui-ci ou celle-ci ; 49 % ont partagé l'évènement avec au moins un professeur, 37 % avec un conseiller d'orientation-psychologue.

*Partenaire privilégié.* Lorsqu'on interroge les adolescents sur la personne la plus importante à leurs yeux pour discuter de ce type d'événement, 63 % d'entre eux nomment la mère, 16 % le meilleur ami, 12 % le père, 3 % le frère ou la sœur, 3 % le conseiller d'orientation-psychologue et 2 % un copain. Aucun ne cite le professeur.

*Délai de partage.* La très grande majorité des élèves (85 %) parle pour la première fois de la décision du conseil de classe avec un membre de leur entourage le jour même où cette décision leur est annoncée. Le détail des analyses indique que les adolescents sont nombreux à partager l'épisode d'orientation scolaire, respectivement le premier jour ou les deux premiers jours, avec leur mère (67 % et 83 %), avec leur père (48 % et 76 %), avec leur meilleur ami (45 % et 82 %) ou avec au moins un copain (40 % et 84 %).

*Intensité émotionnelle et délai de partage.* Une corrélation a été calculée afin d'examiner les relations entre l'intensité émotionnelle perçue de l'épisode et le délai de partage de celui-ci. L'intensité émotionnelle de l'épisode n'est pas significativement associée au délai global de partage social. Le détail des analyses concernant les partenaires intimes (mère, père, ami, copains) indique que les relations entre l'intensité émotionnelle de l'épisode et le partage social avec ces partenaires ne sont pas non plus significatives.

*Fréquence de partage.* Les adolescents discutent globalement de l'événement treize fois en moyenne. Parmi ceux qui ont partagé l'évènement avec les différents partenaires, 63 % des adolescents ont discuté de l'évènement entre 3 fois et 6 fois ou plus en moyenne avec leur mère durant les deux semaines qui ont suivi l'évènement ; 62 % avec leur meilleur ami ; 47 % avec au moins un copain ; 44 % avec leur père ; 16 % avec un professeur et 11 % avec un conseiller d'orientation-psychologue.

*Intensité émotionnelle et fréquence ou délai de partage.* Des corrélations ont été calculées entre l'intensité émotionnelle de l'épisode scolaire et, d'une part, la fréquence de partage social global et, d'autre part, la fréquence de partage avec chacun des principaux partenaires intimes dans l'entourage de l'adolescent. Les analyses montrent que l'intensité émotionnelle de l'épisode n'est pas significativement associée à la fréquence de partage de l'épisode d'orientation. Celle-ci n'est pas non plus significativement associée à la fréquence de partage de l'épisode avec les partenaires intimes que sont la mère, le père, le/la meilleur(e) ami(e) ou les copains. Ces corrélations entre l'intensité émotionnelle et la fréquence de partage qui sont dans l'ensemble faibles, s'échelonnent de .07 à .13. Partant du fait que la variable « délai » pouvait avoir le statut de variable d'intervalle, des corrélations ont été calculées entre l'intensité émotionnelle et le délai de partage pour chaque partenaire. Ces corrélations sont toutes faibles ou tout au plus modestes (.06 à .22) et non significatives.

En dépit de ces corrélations non significatives, nous avons souhaité vérifier les relations entre la valence émotionnelle de l'épisode scolaire et la fréquence moyenne de partage social. Pour ce faire, un *t* de Student a été calculé avec comme variable indépendante la valence émotionnelle de l'épisode et la fréquence moyenne de partage comme variable dépendante. Les résultats n'indiquent pas d'effet significatif de la valence émotionnelle de l'épisode sur la fréquence moyenne de partage social. Des analyses plus fines portant sur le partage de l'épisode avec chacun des partenaires intimes (mère, père, ami(e), copains) ne révèlent également aucun effet significatif de la valence émotionnelle de l'épisode scolaire sur la fréquence de verbalisation avec ces partenaires. Des analyses similaires ont été effectuées avec comme variable dépendante le délai moyen de partage avec chaque partenaire. Les résultats ne montrent pas d'effet significatif de la valence émotionnelle sur le délai de partage social quels que soient les partenaires.

## Discussion

La présente étude visait plusieurs objectifs. Dans un premier temps, nous voulions examiner l'hypothèse selon laquelle la prise de connaissance de l'avis du conseil de classe relatif aux vœux d'orientation des élèves de troisième constitue un épisode émotionnel dont l'intensité serait par ailleurs plus importante lorsque la décision du conseil de classe est défavorable. Nous nous attendions à ce qu'un avis favorable active des émotions positives et, inversement, à ce qu'un avis défavorable provoque des émotions négatives. Dans un second temps, nous avons voulu éprouver l'hypothèse selon laquelle la prise de connaissance de l'avis du conseil de classe est un épisode qui suscite, chez les

élèves concernés, un partage social avec les membres de leur entourage. Nous prédisions également que les interlocuteurs de partage, bien que diversifiés, resteraient confinés au cercle des intimes. Enfin, nous nous attendions à ce que l'intensité émotionnelle perçue de cet épisode scolaire soit positivement associée à la rapidité et à la fréquence du partage, et donc à ce qu'un avis défavorable du conseil de classe – parce que plus intense émotionnellement –, soit plus fréquemment et rapidement partagé qu'un avis favorable.

Pour ce qui est des émotions induites chez les élèves suite à l'avis du conseil de classe, il s'avère que la prise de connaissance de cet avis provoque une activation émotionnelle modérée. D'emblée, nous avons observé qu'un avis défavorable était vécu comme émotionnellement plus intense qu'un avis favorable. De plus, un avis défavorable génère des émotions négatives telles que la tristesse, la colère, la peur, l'anxiété, le dégoût et le mépris alors que les élèves ayant obtenu un avis favorable n'éprouvent pas ces émotions négatives et ressentent davantage de joie et de bonheur. L'intensité émotionnelle perçue de l'épisode dépendant à la fois de l'importance et de la concordance de ce dernier avec les buts poursuivis (Oatley & Jenkins, 1996), ces différents résultats suggèrent que l'épisode scolaire est perçu par les élèves comme modérément important au regard de leur orientation scolaire future. Parce que contrecarrant leurs vœux d'orientation, l'épisode revêt toutefois une importance plus grande chez les élèves de troisième qui ont eu un avis défavorable du conseil de classe, et suscite chez eux des émotions négatives plus intenses (Carver & Scheier, 1990). Une première raison possible à l'importance modérée probablement accordée par un certain nombre d'élèves à la décision du conseil de classe est que cette dernière fait très habituellement suite à des avertissements réguliers dispensés au cours de l'année par l'institution scolaire, et diffusés par des voies variées (précédent conseil de classe, bulletin scolaire, remarques des professeurs). Quelle que soit la nature de la décision rendue par le conseil de classe, les élèves apparaissent au demeurant très peu surpris par celle-ci. La possibilité actuelle pour les parents de s'opposer aux décisions formulées par les enseignants lors du conseil de classe explique sans doute que ces décisions sont jugées par une grande partie des élèves eux-mêmes comme ayant de faibles conséquences sur leur avenir scolaire et professionnel.

En dépit de son activation émotionnelle modérée, l'épisode d'orientation scolaire a été socialement partagé au moins une fois par la presque totalité des élèves. En général, le partage social est intervenu dans un délai bref, à de multiples reprises, et avec plusieurs partenaires de l'entourage social de l'adolescent. Comparativement à ce qui a pu être constaté dans les travaux précédents (Rimé *et al.*, 1991 ; Rimé *et al.*, 1992), ce taux très élevé de partage social, effectué par ailleurs dans un délai très court, peut s'expliquer par le caractère institutionnel de l'avis du conseil de classe qui contraint les adolescents à informer le/les parents de celui-ci. Il est probable par ailleurs, compte tenu généralement de la préoccupation centrale des parents pour l'orientation scolaire de leur adolescent, que ces derniers soient dans un certain nombre de cas les initiateurs du partage de l'épisode.

Les cibles de partage se restreignent toutefois comme attendu (Rimé *et al.*, 1991 ; Rimé *et al.*, 1992), au cercle des intimes de l'adolescent. D'autres membres de l'entourage de l'adolescent comme les conseillers d'orientation-psychologues, les professeurs, et dans une moindre mesure, les frères et sœurs remplissent également la fonction d'interlocuteurs dans le processus de verbalisation de l'épisode mais de manière beaucoup plus occasionnelle. Confirmant en ce sens les travaux précédents (par exemple, Rimé *et al.*, 2004), les parents, et en particulier la mère, semblent être en effet des destinataires privilégiés de la verbalisation d'événements émotionnels d'orientation scolaire durant cette période de développement. Les pairs, et en particulier le/la meilleur(e) ami(e), tiennent cependant une place tout aussi importante dans le partage des expériences émotionnelles liées à l'orientation scolaire. Ce dernier résultat peut paraître surprenant si l'on considère que dans d'autres recherches, les parents sont apparus comme les interlocuteurs privilégiés des adolescents pour ce qui est des discussions relatives à l'avenir scolaire et professionnel (Coleman & Hendry, 1999 ; Youniss & Smollar, 1985). Ces données suggèrent que les parents et les pairs – et parmi les pairs plus particulièrement le meilleur ami – parce qu'ils n'ont pas le même statut, ne remplissent probablement pas le même rôle aux yeux de l'adolescent dans la verbalisation qu'il fait de son expérience émotionnelle liée aux transitions scolaires. La différence de nature dans les relations entre parents-adolescent et ami-adolescent (Youniss & Smollar, 1985) – hiérarchiques dans le premier cas, symétriques dans le second – et l'intimité socio-émotionnelle propre au statut de certains partenaires (mère, ami) (Berndt & Perry, 1986 ; Drury, Cattan, Dennison & Brody, 1998) conduisent à penser que le contenu du partage de l'épisode scolaire a



pu varier selon les différents partenaires. Cette question mériterait d'être prise en considération de manière détaillée dans des travaux futurs.

Alors que les données récoltées en laboratoire indiquent que l'intensité émotionnelle initiale d'un épisode entraîne une fréquence plus importante du partage social de ce dernier (Luminet *et al.*, 2000), les résultats de notre recherche ne manifestent guère de relation entre l'intensité émotionnelle de l'épisode d'orientation scolaire et la fréquence avec laquelle celui-ci est verbalisé, quels que soient les interlocuteurs de partage. De même, l'avis défavorable du conseil de classe, en dépit de son intensité émotionnelle plus importante, n'est pas plus fréquemment partagé par les élèves avec leur entourage. Les résultats concernant les relations entre intensité émotionnelle de l'épisode et le délai de partage social sont similaires. Les émotions suscitées par l'épisode d'orientation scolaire rappelé par les adolescents de notre recherche une quinzaine de jours après sa survenue disposent d'une validité écologique plus importante que les émotions induites dans le cadre d'un laboratoire. Elles constituent en effet un épisode vécu personnellement par les adolescents et qui les concernent au premier chef pour ce qui est de leur avenir scolaire et professionnel. En ce sens, les corrélations positives, faibles et non significatives entre intensité émotionnelle et fréquence ou délai de partage que nous observons dans notre recherche, bien que moins élevées, sont plus proches des corrélations positives et modestes constatées dans les travaux dont l'étude des modalités de partage social s'appuie sur le souvenir d'un épisode émotionnel personnel. Dans ces études comme dans la nôtre, la faiblesse des relations observées entre l'intensité des émotions induites par l'épisode, et la fréquence (ou le délai) de partage social, s'expliquent probablement par la présence d'une multiplicité de variables autres que l'intensité émotionnelle de l'épisode, qui atténuent les effets de cette dernière sur la fréquence (ou le délai) de partage social (Rimé *et al.*, 1998). L'importance accordée à l'avis du conseil de classe par les élèves, le statut des personnes (parents, ami) de l'entourage de l'adolescent et la qualité des relations qu'il entretient avec celles-ci jouent probablement un rôle non négligeable dans la fréquence ou le délai – et plus généralement dans les modalités – de verbalisation d'un épisode favorable ou défavorable d'orientation scolaire. Cette question du rôle des partenaires de verbalisation et de la qualité des relations de l'adolescent avec ceux-ci dans le partage d'un épisode d'orientation scolaire est explorée dans un autre article de ce même numéro spécial (voir ce numéro, Vignoli, Nils & Rimé, 2005).

## Bibliographie

- Berndt, T. J., & Perry, T. B. (1986). Children's perceptions of friendships as supportive relationships. *Developmental Psychology*, 22, 640-648.
- Carver, C. S., & Scheier, M. F. (1990). Origins and functions of positive and negative affect : A control-process view. *Psychological Review*, 97, 19-35.
- Chipp, P.-E., & Scherer, K. (1992). Les comportements de coping : étude de leur structure théorique et élaboration d'une échelle en langue française. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 42, 285-294.
- Coleman, J. C., & Hendry, L. B. (1999). *The nature of adolescence* (3<sup>rd</sup> ed.). London and New York : Routledge.
- Delfosse, C., Nils, F., Lasserre, S., & Rimé, B. (2004). Les motifs allégués du partage social et de la rumination mentale des émotions : Comparaison des épisodes négatifs et positifs. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 64, 35-44.
- Drury, J., Catan, L., Dennison, C., & Brody, R. (1998). Exploring teenagers' account of bad communication : a new basis for intervention. *Journal of Adolescence*, 21, 177-196.
- Emmons, R. A. (1996). Striving and feeling : Personal goals and subjective well-being. In P. M. Gollwitzer & J. A. Bargh (Eds.), *The psychology of action : Linking cognition and motivation to behaviour* (pp. 313-337). New York : Guilford.
- Izard, C. E., Dougherty, L. M., Bloxom, B. M., & Kotsch, W. E. (1974). The differential emotions scale : A method of measuring the subjective experience of discrete emotions. Unpublished manuscript, Vanderbilt University, Department of Psychology, Nashville.
- Janoff-Bulman, R. (1992). *Shattered assumptions : Towards a new psychology of trauma*. New York : Free Press.
- Kruglanski, A. W. (1996). Goals as knowledge structures. In P. M. Gollwitzer & J. A. Bargh (Eds.), *The psychology of action : Linking cognition and motivation to behaviour* (pp. 599-618). New York : Guilford.
- Lazarus, R. S. (1991). Progress on a cognitive-motivational-relational theory of emotion. *American Psychologist*, 46, 819-834.
- Linenbrink, E. A., & Pintrich, P. R. (2002). Achievement goal theory and affect : An asymmetrical bidirectional model. *Educational Psychologist*, 37, 69-78.
- Luminet, O., Bouts, P., Delie, F., Manstead, A. S. R., & Rimé, B. (2000). Social sharing of emotion following exposure to a negatively valenced situation. *Cognition and Emotion*, 14, 661-688.
- Oatley, K., & Jenkins, J. M. (1996). *Understanding emotions*. Cambridge-Oxford : Blackwell-Publishers.

- Philippot, P., & Rimé, B. (1998). Social and cognitive processing in emotion : A heuristic for psychopathology. In W. F. Flack & J. D. Laird (Eds.), *Emotions and psychopathology : Theory and research* (pp. 114-129). Oxford : Oxford University Press.
- Rimé, B. (1989). Le partage social des émotions [The social sharing of emotions]. In B. Rimé & K. R. Scherer, (Eds.), *Les émotions* [The emotions] (pp. 271-303). Neufchâtel et Paris : Delachaux et Niestlé.
- Rimé, B., Charlet, V., & Nils, F. (2004). *Partners for the social sharing of emotion*. Manuscript in preparation. University of Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgium.
- Rimé, B., Dozier, S., Vandenplas, C., & Declercq, M. (1996). Social sharing of emotion in children. In N. Frijda (Ed.), *I.S.R.E. 96. Proceedings of the IX<sup>th</sup> Conference of the International Society for Research in Emotion* (pp. 161-163). Toronto, Ontario : I.S.R.E.
- Rimé, B., Finkenauer, C., Luminet, O., Zech, E., & Philippot, P. (1998). Social sharing of emotion : New evidence and new questions. *European Review of Social Psychology*, 9, 145-189.
- Rimé, B., Mesquita, B., Philippot, P., & Boca, S. (1991). Beyond the emotional event : Six studies on the social sharing of emotion. *Cognition and Emotion*, 5, 435-465.
- Rimé, B., Philippot, P., Boca, S., & Mesquita, B. (1992). Long lasting cognitive and social consequences of emotion : Social sharing and rumination. In W. Stroebe & M. Hewstone (Eds.), *European review of social psychology* (Vol. 3, pp. 225-258). Chichester, UK : John Wiley & Sons Ltd.
- Silver, R. C., & Wortman, C. B. (1980). Coping with undesirable life events. In J. Garber & M. E. P. Seligman (Eds), *Human helplessness : Theory and applications* (pp. 279-340). New York : Academic Press.
- Vignoli, E., Nils, F., & Rimé, B. (2005). Partage social d'un épisode émotionnel d'orientation scolaire : l'attachement est-il lié au choix de partenaires de verbalisation ? *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 3.
- Youniss, J., & Smollar, J. (1985). *Adolescent relations with mothers, fathers and friends*. University of Chicago : Chicago.

## ABSTRACT

---

*We report a study devised to examine middle adolescents (a) emotional arousal following an official advice given by school staff, and (b) the social sharing of this emotional event with significant others (parents, best friend...). Hundred fifteen years-old pupils filled in a self-report questionnaire. The results show that the official advice has a significant effect on the emotional intensity and the negative and positive emotions they experienced. The school orientation event was shared many times, with different targets, and in a very brief delay. Mother, best, and in a lesser extent best friend and father, were the adolescent's favourite targets. The extent of social sharing is not related with intensity of emotion. Furthermore, in spite of its more intense emotions, a negative school staff advice is not more frequently shared than a positive one. The results are discussed in the framework of the adjustment to school and career transitions during adolescence.*

(\*) I.N.E.T.O.P., 41, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Courriel : emmanuelle.vignoli@cnam.fr

(1) À la suite des questions relatives au partage social, des élèves ont également répondu à deux questionnaires, l'un mesurant la qualité de la relation amicale, l'autre la qualité de l'attachement aux parents. Les caractéristiques de ces questionnaires seront présentées dans le second article de ce numéro spécial, qui traite de la question des relations entre attachement, amitié et modalités de partage social.